

Image not found or type unknown



Collision voiture/portail + dommage sur voiture

Par **gabriel77**, le **07/10/2011 à 18:05**

Bonjour, je me rendais chez mes parents et me suis arrêté devant le portail en attendant que l'on m'ouvre. Ma mère ouvre la porte je commence à entrer et là la porte se referme (ma mère a appuyé une deuxième fois sur l'interrupteur).
Résultat : le portail se referme éraflant la portière gauche et l'aile droite et endommage le rétroviseur conducteur.
Que faire sachant que je suis assuré tous risques ?
merci

Par **alterego**, le **07/10/2011 à 18:53**

Bonjour
Vous et votre maman déclarez le sinistre à vos assureurs respectifs. Vous à votre assureur automobile, votre maman à son assureur RC habitation.
Cordialement